



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

**Direction départementale de la protection
des populations de la Drôme**

Service Protection de l'Environnement

Affaire suivie par : Edith VIGNARD

Tél. : 04 26 52 22 08

Fax : 04 26 52 21 62

mail : edith.vignard@drome.gouv.fr

Valence, le 12 mars 2015

ARRÊTE PREFECTORAL N° 2015071-0016

prorogeant le délai d'instruction d'une demande d'enregistrement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Société ROMANS VIANDE - PEYRINS

**Le Préfet de la Drôme
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement et notamment son livre V, Titre I^{er} parties législatives et réglementaires, relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;

VU la demande d'enregistrement du 23 octobre 2014, complétée le 30 octobre 2014 par la société ROMANS VIANDE à Peyrins, 265 rue des Escoffers, en vue d'exploiter un établissement de découpe et de conditionnement de viandes situé à Peyrins, 265 rue des Escoffers ;

CONSIDERANT que lorsque des prescriptions particulières doivent être édictées, le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques est saisi pour avis, ce qui ne permet pas de statuer dans les délais sur la demande d'enregistrement ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le délai d'instruction du dossier de demande d'enregistrement présentée le 30 octobre 2014 par la Société ROMANS VIANDE à Peyrins, en vue d'exploiter un établissement de découpe et de conditionnement de viandes situé à Peyrins, 265 rue des Escoffers, est prorogé de deux mois, soit jusqu'au 30 mai 2015.

Article 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à :

- M. le Maire de Peyrins
- M. l'inspecteur de l'Environnement, à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme
- la Société ROMANS VIANDE à Peyrins.

Fait à Valence, le 12 mars 2015

Le Préfet,
Le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Etienne DESPLANQUES